



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
MARSEILLE MÉDITERRANÉE**

Siège social : 184, avenue de Luminy - CS 70912 - 13288 Marseille Cedex 9

**Conseil d'administration
Séance du 14 décembre 2022**

Modalités de recrutement du (de la) Directeur(trice) général(e)

Délibération n°DELIB_15_RH_22_12_15_REC_DG_PJ3

**RECRUTEMENT D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL
CAHIER DES CHARGES**

Bref historique

L'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée – INSEAMM, est un établissement public de coopération culturelle EPCC, créé en 2011 pour ne constituer en personne morale l'école supérieure d'art et de design de Marseille, précédemment service municipal, afin de satisfaire aux exigences de l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. Il a été élargi en 2020 pour y intégrer le Conservatoire à rayonnement régional Pierre Barbizet. Une troisième entité a été alors créée : l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée, qui développe les projets de pratique en amateur, la formation professionnelle continue, l'éducation artistique et culturelle ainsi que la production dans les champs du spectacle vivant. Un secrétariat général rassemble les fonctions support.

L'école des Beaux-Arts est dirigée par Inge Linder-Gaillard, le conservatoire Pierre Barbizet par Raphaël Imbert, l'IFAMM par Béatrice Simonet. Sylvie Lafont est secrétaire générale.

Assisté par un directeur général adjoint, Philippe Campos, Le/la Directeur/Directrice général/le assure la direction de l'établissement public.

À ce titre, il.elle :

- construit et met en œuvre le projet artistique, pédagogique et culturel de l'établissement et rend compte de l'exécution de ce projet au Conseil d'administration,
- s'assure de l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'établissement, délivre les diplômes nationaux ainsi que les diplômes propres à l'établissement,
- assure la direction de l'ensemble des services,
- a autorité sur l'ensemble du personnel,
- assure le bon fonctionnement de l'établissement, le respect des bons usages et des bonnes pratiques,
- est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement,
- prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution,
- établit le compte financier,
- passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration, il/elle représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Dans le cadre de son projet d'établissement, le/la Directeur/Directrice général/le devra veiller plus particulièrement à :

- représenter l'établissement auprès des partenaires publics fondateurs de l'établissement,
- coordonner et structurer les projets de recherche existants, développer de nouveaux projets de recherche et mettre en œuvre une organisation de cette recherche adaptée à l'établissement,
- rechercher des collaborations avec les laboratoires universitaires, notamment favoriser les liens et les partenariats avec Aix Marseille Université, développer les partenariats avec des institutions, des universités, des écoles d'art et de design, des conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique dans la région, en France, en Europe et à l'étranger,
- développer des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle des étudiant(e)s ainsi que de leur suivi après l'obtention de leurs diplômes, évaluer leur efficacité.
- développer un programme de formation continue à destination des professionnels impliqués dans le champ de l'art,
- élaborer une politique de communication ambitieuse et cohérente,
- animer la réflexion sur le devenir du service des pratiques « amateurs »
- consolider la gouvernance de l'établissement dans ses multiples composantes,
- inscrire le projet de l'établissement en regard des contraintes financières de l'établissement, diversifier les sources de financement, développer les ressources propres de l'établissement, développer les financements européens.
- la recherche et le maintien d'une bonne articulation entre la dimension artistique, pédagogique et scientifique d'une part, et la dimension structurelle, d'organisation fonctionnelle, d'autre part.

Profil

- personnalité expérimentée issue de la création contemporaine et/ou de l'enseignement artistique supérieur,
- professionnel reconnu dans le monde des arts, de la culture et de la création,
- expérience de projets nationaux et internationaux,
- maîtrise de la langue anglaise,
- forte capacité à manager, à coordonner des équipes et des projets complexes,
- aptitude à faire travailler en réseau,
- grandes compétences relationnelles (écoute, relations humaines),
- compétences en matière de gestion RH et de finances publiques,
- diplôme de l'enseignement supérieur ou expérience équivalente.

Descriptif du poste

- déplacements fréquents dans la région PACA, en France ou à l'étranger,
- mandat de trois ans renouvelable par période de trois ans,
- Temps complet,
- cadre d'emploi des administrateurs,
- titulaire ou contractuel,
- siège social : Marseille (Luminy).

Pour candidater

Adresser par voie dématérialisée (recrutements@inseamm.fr) votre candidature (lettre de motivation, diplômes, carte nationale d'identité, CV ainsi qu'une note d'intention sur les grandes lignes du projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles et scientifiques à Monsieur le Président du Conseil d'Administration – 184, avenue de Luminy- CS 70912- 13288 Marseille cedex 9, **avant le ...**

